

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18/02/2019

L'an deux mille dix neuf le 18 du mois de février, le Conseil Municipal de la commune de PUGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean ROUX

Date de convocation : 12/02/2019

PRESENTS : MM ROUX Jean, DUPIELLET Françoise, DUMONT Michel , Jean-Louis LANNES, GARD Daniel, DUCOURNAU Nadine, Michel SAURA, Marc DUPERRIN, Mauricette FAUCHE, Martine SANCHEZ, Gilles BERGEON, Christian COVIAUX, Michèle ROUSSEAU, Michaël FUSEAU

ABSENTS EXCUSES : Carine LETALLEC qui donne pouvoir à Nadine DUCOURNAU
Severine HERR qui donne pouvoir à Michèle ROUSSEAU
Pierre MAGNOL qui donne pouvoir à Jean ROUX
Carine TRILLES qui donne pouvoir à Françoise DUPIELLET
Cathy COUPAUD

SECRETAIRE : M. DUMONT

Monsieur ROUX procède à l'appel et constate que le quorum est atteint, puis demande si le conseil adopte le compte rendu du 04/02/2019. Adopté à l'unanimité.

2019/23 -ACHAT TRACTEUR annule et remplace délibération du 4/02/2019

M LANNES informe le conseil qu'il a préféré réunir à nouveau les élus suite à un nouveau devis reçu par TERRAVI pour un tracteur plus puissant et entretenu par M. MARIAUD au même prix que CHAMBON soit 82 200 € TTC.

Il rappelle le devis des Ets DENIAUD s'élevant à 109 015.20 € TTC

Après un large débat le conseil municipal à l'unanimité des présents porte son choix sur les Ets TERRAVI de Libourne pour un tracteur CASE IH type MAXXUM 115 pour un montant TTC de 82 200 € avec une reprise du tracteur RENAULT ERGOS 100 de 2001 pour un montant HT de 7000.

DEMANDE SUBVENTION CAMERAS IMPOSSIBLE car elles ne seront pas sur la voie publique

Pour le stade 9 169.64 € TTC

Et le tennis 5925.34 € TTC

M LANNES indique que dans tous les cas, les cameras doivent être infra rouges pour une meilleure lisibilité.

TRAVAUX MATERNELLE

M. DUMONT indique que suite à la réunion de ce matin avec la commission des bâtiments et M. DUCRAUX, il a été décidé que l'appel d'offres sera lancé pour les travaux de changement de catégorie de la maternelle et d'isolation lors de la prochaine réunion du conseil municipal. Ces travaux débuteront le 24 juin pour se terminer le 30 août.

Une réunion de conseil sera certainement programmée le 23 avril pour le choix des entreprises avec signature des marchés le 13/05.

Le centre aéré n'utilisera que la classe 4 en maternelle avec accès par la cour.

DIVERS

M LANNES indique que suite aux travaux de Raison, il a écrit au SIAEPA pour leur signaler le mauvais état de la route. Il lui a été indiqué que l'entreprise CAPRARO qui a effectué les travaux assurera la remise en état de cette voirie.

M GARD signale que la guirlande en place autour de la plaque MEDIATHEQUE empêche sa lisibilité, elle sera donc enlevée.

M DUPERRIN signale qu'un arbre a été coupé par ENGIE pour dégager la ligne électrique et souhaite que celui-ci soit broyé par les employés.

M DUPERRIN demande que le rideau de la salle des fêtes soit réparé, la ruflette est à changer, il l'a réparé comme il a pu. Personne n'était au courant du problème, le nécessaire sera donc fait.

Mme FAUCHE et Mme SANCHEZ souhaitent que les réunions du Comité de Jumelage et de l'Association Etienne Lucas continuent de se maintenir en mairie car la salle à l'étage du centre culturel n'est pas facilement accessible. Ce sont les élus qui décident, la proximité de l'agence postale pour la sécurité leur est rappelée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.